



Villebon-sur Yvette, le 18 septembre 2024

A l'attention de l'équipe municipale de Villebon-sur-Yvette

Objet - Appel à projet : Actions nature, biodiversité, jardins collectifs

Mesdames, messieurs,

Notre association se porte candidate en réponse à l'appel à projet concernant les parcelles AK n°242 (362 m²) et AK n°243 (474 m²), sises en bordure de la promenade de l'Yvette et du Chemin de la Plante des Roches à Villebon-sur-Yvette, en vue de la mise en place d'un jardin partagé.

La gestion de jardin partagé peut être vue au travers de deux approches différentes :

Soit l'affectation de lopins individualisés, soit la création d'un jardin commun avec une vision globale.

Au regard du cahier des charges de la mairie, c'est la deuxième approche que notre association souhaite mettre en place. Elle nous paraît en effet la plus à même de répondre aux objectifs prioritaires que sont :

- Favoriser la biodiversité et la protection des ressources,
- Permettre une agriculture vivrière,
- Développer de nouvelles pratiques de jardinages exemptes de pesticides
- Assurer la promotion des cultures potagères et fruitières,

Au demeurant, cette approche par une gestion collective permet de favoriser le développement du lien social, le déploiement d'actions de sensibilisations, et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Depuis sa création notre association a démontré sa capacité à porter des actions collectives pérennes.

Vous trouverez ci-joint un dossier de présentation pour notre projet que nous avons baptisé « Le Jardin de la Roche ».

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous souhaitant bonne réception,

Martin Loizillon
Président de l'Armée du Cœur
contact@armeeducoeur.fr

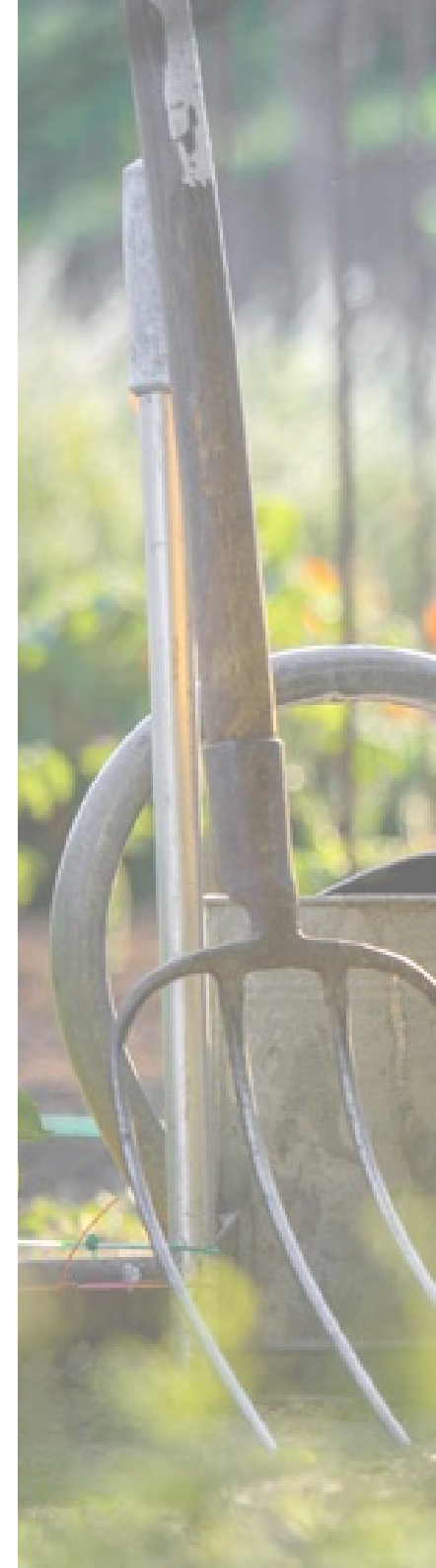
L'Armée du Coeur

Projet – « Le Jardin de la Roche »
Villebon-sur-Yvette

Proposition – Septembre 2024

SOMMAIRE

- Qui sommes-nous ?
- Une équipe pour « le Jardin de la Roche »
- Quelles propositions pour « le Jardin de la Roche » ?
 - 1) Notre cahier des charges
 - 2) Un agenda prévisionnel
 - 3) Les premiers aménagements
 - 4) Quelles règles de fonctionnement ?
 - 5) Les partenariats possibles
 - 6) Le financement et les soutiens
- Les atouts de ce projet pour la Ville





Qui sommes-nous ?

L'Armée du Cœur est une **association d'entraide** fondée en février 2022, basée à Villebon-sur-Yvette et qui agit au sein du département.

Notre première action, que nous continuons de mener aujourd'hui, fut de **mettre en place gratuitement une distribution hebdomadaire de paniers alimentaires** auprès de personnes défavorisées. Cette mission est réalisée en collaboration avec une autre association francilienne, « **Porteurs d'Espérance** » pour mutualiser nos collectes. Cela nous a également permis de nous mettre en lien avec des acteurs locaux tels que l'association **Animakt à Saulx les Chartreux** qui nous accueille depuis quelques mois pour la distribution, ou encore **le Secours Populaire du 91** qui nous met parfois à disposition des denrées alimentaires et permet à nos bénéficiaires d'accéder à ses ventes solidaires.

Nous organisons également des réunions pour nos membres, afin de préparer les projets futurs et de maintenir du lien social.



Qui sommes-nous ?

L'association est reconnue d'intérêt général, nous pouvons donc permettre à nos donateurs et soutiens de **défiscaliser leurs dons** à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Depuis 2023 nous avons également une petite jardinière potagère à Villebon-sur-Yvette (cette année c'est un carré de tomates qui poussent).

Vous pouvez retrouver plus d'informations concernant notre association sur notre site : www.armeeducoeur.fr

Qui sommes-nous ?

Nos actions récentes

Distribution hebdomadaire d'invendus de Rungis (fruits et légumes)

Organisation de conférences – (ex : Avril 2023 – Conférence sur le Vivant avec Sabine Becker et François Rouillay de l'Université Francophone de l'Autonomie Alimentaire).

Création d'un bac partagé à Villebon dans l'esprit des Incroyables Comestibles.

Évènements conviviaux au Chalet de Villiers à Villebon (Noël, Assemblée Générale...)



Une équipe pour le Jardin

Pour initier et porter ce projet, nous souhaitons mettre en place une équipe en charge de piloter le jardin afin de s'assurer de son fonctionnement. D'abord constituée de membres de notre association, elle aura vocation à évoluer en fonction de l'investissement des différents membres qui rejoindront le jardin.

Une équipe pour le Jardin



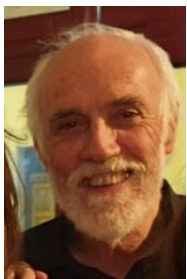
Martin Loizillon

Habitant à Villebon. Président de l'Armée du Cœur, comédien et metteur en scène. Forte expérience associative et de gestion de groupe et de projet. Possède la main verte et une grande créativité.



Élodie Béliard

Habitant à Antony. Trésorière de l'Armée du Cœur, chirurgien dentiste. Expérience dans la vie collective et citoyenne. Très bonne capacité d'organisation. Très attachée à la nature.



Xavier Lecomte

Habitant à Massy. Membre de l'Armée du Cœur. Retraité, ancien cadre dans les transports publics. Forte expérience dans la gestion de projet. Engagement citoyen fort. Très bon bricoleur et jardinier à ses heures.

Une équipe pour le Jardin



Ghislain Martineau

Habitant à Bures-sur-Yvette. Membre de l'Armée du Cœur. Paysagiste indépendant et engagé avec une expérience riche et variée.



Caroline Fronval et Dominique Tanguy

Habitant à Verrières. Membres de l'Armée du Cœur. Engagés dans la vie associative et humanitaire, notamment avec le Secours Populaire du 91, ils possèdent des compétences diverses. Et la main bien verte...



Chantal Moryoussef et Jacques Zumstein

Habitant à Palaiseau. Membres de l'Armée du Cœur. Des amoureux du jardin et des plantes, forts d'une belle expérience en ce domaine.

Quelles propositions pour le jardin ?

« L'abondance est le fruit du partage »

Nous souhaitons **développer et cultiver une parcelle commune**, plutôt qu'un « morcellement » de parcelles privées cultivées sans concertation. Notre conception est davantage celle d'un **travail collectif de décisions, de choix et de réalisation de nos productions.**



Ce qui inspire aujourd'hui notre groupe dans la mise en place de notre jardin partagé a été initié par des associations telles que les **« Incroyables Comestibles »** ou encore **« l'Université Francophone de l'Autonomie Alimentaire »** sous l'impulsion de François Rouillay et Sabine Becker.

Il s'agit de projets à la fois « utopiques » et applicables... Utopiques dans le sens où ils défendent une autre manière de produire, de partager, de manger... que ce que nous ont proposé jusqu'à présent nos systèmes politiques modernes. Applicables et réalistes car de nombreuses expériences concrètes ont vu le jour à travers le monde et permettent aux individus qui se les approprient de traduire dans le réel tous ces nouveaux modèles.

Quelles propositions pour le jardin ?

Les Incroyables Comestibles



Nourriture à partager pour tous

incredible-edible.info

Originaire d'Angleterre, le mouvement des **Incroyables Comestibles** (en anglais : Incredible Edible) est **un mouvement participatif citoyen de bien commun** – mondial, autonome, totalement a-partisan, non marchand, éthique et solidaire.

Les Incroyables Comestibles cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage. Ces actions de plantations partagées sont relayées par une pédagogie importante (50 % d'actions de plantation partagée / 50 % de pédagogie), et visent à attirer l'attention sur l'importance du manger sain et local et l'enjeu à dynamiser les circuits courts d'alimentation.

source : <https://lesincroyablescomestibles.fr/qui-sommes-nous/>

L'initiative des Incroyables Comestibles a ceci d'intéressant qu'elle est partie d'un besoin très **pragmatique** d'une population de faire face à des difficultés matérielles et de subsistance très concrètes.

Quelles propositions pour le jardin ?

L'Université Francophone de l'Autonomie Alimentaire

A l'initiative de François Rouillay et Sabine Becker, son but est de mettre à disposition de ceux qui le souhaitent toute une série **d'outils pour travailler sur la question de l'autonomie alimentaire locale.**



Toute la richesse de leur travail et plus particulièrement de leur ouvrage « *En route pour l'autonomie alimentaire – Guide pratique à l'usage des familles, villes et territoires* » réside dans **l'expérience respective des auteurs** qui ont été confrontés à la réalité du fonctionnement des territoires, Sabine Becker ayant été pendant plus de 30 ans en charge du développement et de l'aménagement des territoires.

Leur ouvrage est donc totalement **ancré dans le réel, intégrant parfaitement les différents acteurs qui interviennent au niveau d'une commune**, d'un département ou d'une région. Leur démarche n'est pas celle de mouvements voulant construire à côté ou même à l'encontre mais bien en lien avec l'existant.

Projet – Le Jardin de la Roche – Villebon-sur-Yvette

Quelles propositions pour le jardin ?

Un jardin respectueux de l'environnement et de la biodiversité

*La permaculture est, à l'origine, une conception de l'agriculture et de l'horticulture durable fondée sur l'observation minutieuse des écosystèmes et des cycles naturels et leur imitation.
(Source Wikipédia)*

Notre projet s'inspirant de la permaculture **il entre totalement en adéquation avec la Charte des bonnes pratiques du jardinage écologique**, en effet nous produirons nos cultures dans le respect de l'équilibre naturel, sans utilisation de produits phytosanitaires, régulant la consommation d'eau et laissant se développer certaines plantes sauvages endémiques.

En collaboration avec des acteurs du département tels que le conservatoire de Milly-la-Forêt ou encore le domaine de Montauger, nous pourrions travailler à la préservation et/ou à la restauration de variétés anciennes de fruits et légumes du terroir dans le département de l'Essonne.

Quelles propositions pour le jardin ?

Nous avons listé ici les axes forts que nous souhaitons développer avec ce Jardin.

- Un jardin ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y investir
- Un Jardin écologique, inspiré des pratiques de permaculture
- Convivial et inter-générationnel
- Beau et bien entretenu
- Un lieu de partage et d'enseignement
- « Lisible » - Un jardin que l'on peut visiter et « comprendre »
- Un espace de travail et d'apprentissage
- Un espace pour se ressourcer
- Un espace solidaire et pour les familles
- Sensibilisation à la culture d'un jardin
- Accueil des nouveaux membres
- Découverte des fruits/légumes
- Fabrication d'une installation (composteur, bacs, serre etc.)

Agenda prévisionnel



L'idéal, selon nous, serait **de bénéficier du terrain le plus tôt possible** et pouvoir profiter de l'automne et de l'hiver pour préparer et aménager le terrain et attaquer une première saison dès le printemps 2025.



Agenda prévisionnel

Octobre à Février :

Réunions de préparation avec l'équipe pilote pour définir les premiers aménagements et défricher le terrain en conséquence.

Journée d'inauguration. Courant du mois d'octobre, sur une journée ou un week-end, grande journée de nettoyage du terrain, ouverture au public, moments de convivialité, présentation du projet...

Aménagement du terrain (*Cf. les aménagements à prévoir*)

Février – Mars

Préparation des semis pour la saison (cette préparation pourra se faire par exemple en partenariat avec une ou des écoles de Villebon).

Avril – Mai

Fête du printemps au Jardin de la Roche.

Les premiers aménagements

Il existe déjà des installations sur le terrain, nous envisagerons en priorité de les conserver et/ou de les réhabiliter ou de les transformer.

Les aménagements que nous prévoyons pour la première saison :

- Local pour les outils
- La « table ronde des Jardiniers », un lieu d'échange.
- Toilettes sèches
- Définir les différentes zones de culture
- Stockage de l'eau
- Une serre

Les premiers aménagements



Local pour les outils

Petit local indispensable pour nous permettre d'abriter les outils nécessaires à la bonne conduite du jardin.



Toilettes sèches

En passant une journée au jardin, il est difficile de se passer de toilettes. Les toilettes sèches nous permettront de pallier simplement à ce problème et d'alimenter le compost.

Les premiers aménagements

« La Table Ronde des Jardiniers »

Inspirée de l'agora d'agriculture urbaine développée par François Rouillay et Sabine Becker, nous souhaitons avoir un espace d'échanges abrité de la pluie au cœur du jardin. Cette « table ronde » sera un espace d'animation, d'enseignement, de transmission de connaissances et de co-créations multiples. Nous envisageons de réhabiliter le petit chalet en bois pour organiser cet espace.



Les premiers aménagements

Le réaménagement des parcelles.



Actuellement le terrain est divisé en 2 parcelles.

Lors du premier défrichage **nous réunirons les 2 parcelles tout en conservant la haie existante** en créant simplement un ou deux accès.

La parcelle 0242 est assez accessible. La parcelle 0243 est un peu plus sauvage. Nous défricherons une bonne partie de la partie centrale, **nous souhaitons bien évidemment conserver les grands arbres, les haies et certains éléments restant des jardins passés** (vigne, groseilles...)

Les premiers aménagements

Vue de la parcelle en 2021 – Source Google



Projet – Le Jardin de la Roche – Villebon-sur-Yvette

Quelles règles de fonctionnement ?

Nos membres ont **une forte expérience collective, associative et dans ce que nous appelons la « gouvernance partagée »**. Par expérience, une grande partie du fonctionnement d'un groupe se définit par l'investissement des membres, le nombre de participants actifs,...

Le choix qui est fait pour le lancement du projet :

Le jardin est « piloté » par le groupe présenté plus haut (cf « *Une équipe pour le Jardin* »). Ce « bureau » décidera des grandes orientations pour le jardin, des ateliers, du planning... Le jardin sera, par contre, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y investir et le fonctionnement collégial permettra à ceux qui s'investissent avec régularité de participer aux décisions et au fonctionnement.

Le Jardin ayant vocation à être ouvert vers l'extérieur, nous communiquerons régulièrement et clairement sur l'agenda du jardin avec un minimum de 2 « journées jardin » par mois.

Il sera fait une présentation claire du fonctionnement du jardin auprès des participants (panneau d'affichage sur place, mise en place d'outils numériques, diffusion via l'Agenda de la Ville...).



Quelles règles de fonctionnement ?

L'accueil des participants

Ce projet étant encadré par notre association nous mettrons à disposition du jardin notre fonctionnement dans la gestion des membres et des participants.

Nous distinguerons 2 types de participants :

Les « visiteurs »

Des personnes désireuses de participer le temps d'une journée aux activités du jardin. L'accès leur sera facile et ouvert, sans inscription particulière.

Il en sera de même avec les éventuelles collaborations avec les structures de la municipalité (écoles, maison de retraite, MJC, CCAS...)

Les « jardiniers »

Des personnes désireuses de s'investir dans la vie du jardin « au long cours ». Elles seront inscrites comme membres de l'association « L'Armée du Cœur ». La cotisation pour adhérer étant libre, cette adhésion ne représentera pas un frein.



Les partenariats possibles

Voici une liste non exhaustive des premiers partenariats que nous avons déjà développés ou que nous souhaitons créer :

- La Mairie de Villebon
- La MJC de Villebon
- Les écoles primaires de Villebon
- La Maison de retraite de Villebon
- Les résidences HLM situées en face du Jardin
- Le groupe gérant la parcelle végétalisée située à 50m du jardin
- D'autres associations locales cultivant des jardins dans différents lieux : la ferme du Val d'Orge à Brétigny-sur-Orge, Alma Mater à Orsay, la Haie Magique, un jardin partagé à Palaiseau, un autre à Antony...
- LES CROQUEURS de pommes

Notre objectif sera de renforcer ces partenariats (échanges de plants et graines, rencontres et participations aux ateliers...) et d'établir un réseau d'entraide et de liens sociaux.



Les financements et les soutiens

Le projet peut démarrer sans financement. Nous avons d'abord besoin de bras et de bonnes volontés. Nous avons tous au sein de notre équipe des outils pour lancer les premiers travaux au jardin.

Il faudra tout de même prévoir rapidement l'achat d'outils pour les ateliers, mais nous devrions pouvoir récupérer via des sites comme Leboncoin un premier stock pour quelques centaines d'euros.

Pour financer le jardin, notre association pourra lancer des appels aux dons sachant qu'ils seront défiscalisables.

La mairie de Villebon pourrait également nous aider pour certains points de dépenses :

- Assistance pour de gros ouvrages (élagage, chalet, etc)
- Autorisation pour des projets novateurs et créatifs
- Mise en lien avec les acteurs locaux et facilitation de ces partenariats
- Éventuellement, aide à la communication via le journal de la ville



Les atouts pour la commune

Le projet du Jardin de la Roche apportera pour notre commune :

Une redynamisation d'un terrain en friche avec un investissement logistique minime pour la commune.

La nourriture et le jardinage comme facteurs d'unité et de convivialité, de lien social intergénérationnel.

Développement de liens conviviaux et chaleureux entre divers acteurs de la commune et alentours (écoles, autres jardins partagés, entreprises...), participant au rayonnement de notre commune.

Sensibilisation de différents publics à la production de nourriture et de plantes saines et de saison (bien-vivre alimentaire), à l'entretien, à la gestion de zones cultivées de manière écologique et raisonnée.

Quelques exemples de jardins partagés

Le Talus à Marseille



www.letalus.com

Autonomie Alimentaire Cahors



<https://agora-agriculture-urbaine-46.jimdosite.com>

Jardin urbain aux Tarterêts



Projet – Le Jardin de la Roche – Villebon-sur-Yvette

Le projet que nous proposons pour le Jardin de la Roche repose sur **une équipe compétente et motivée** avec une vision claire pour **un projet convivial et familial** autour du jardin.

Cet aspect convivial et tout public offrira **un nouvel espace commun aux Villebonnais** et aux habitants des alentours qui deviendra peut-être à terme une pépinière de projets pour des citoyens qui souhaiteraient développer par exemple des espaces de jardin aux pieds des résidences.

À une époque où la question de notre environnement mais aussi celle de la place des citoyens dans la vie de la cité sont au cœur des réflexions locales, ce projet de jardin participatif semble **une belle proposition concrète et réaliste.**

Merci de votre attention


L'Armée du Coeur